



SERVICE FINANCES

Extrait du registre des décisions de la M

Envoyé en préfecture le 30/12/2022
Reçu en préfecture le 30/12/2022
Affiché le
ID : 029-212901037-20221229-DEC2022_006_FIN-BF

Décision N°DEC2022-006-FIN du 27 décembre 2022

Fixant les tarifs municipaux pour l'année 2023

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22 ;

Vu l'arrêté ministériel du 01/10/2001 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif ;

Vu le 2° de l'article 1 de la délibération du Conseil Municipal DEL2022-127-SG du 16/12/2022 me donnant délégation d'attributions, au titre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, de fixer et d'arrondir, pour des raisons pratiques de règlement, sans modification ni création et dans la limite de l'évolution de l'indice IPCH de la période antérieure de 12 mois de septembre à septembre, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas à un caractère fiscal et décidant de faire évoluer chaque année les montants des différentes tranches de quotient familial appliquées aux tarifs des restaurants scolaires, de l'accueil périscolaire et de l'école de musique suivant l'évolution de l'indice INSEE trimestriel du salaire mensuel brut de base de l'ensemble des salariés, la période de référence allant du 31 décembre au 31 décembre ;

Vu les différentes délibérations du Conseil municipal prises au cours de l'année 2022 concernant certaines dispositions tarifaires particulières ;

Vu l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation harmonisé (IPCH) sur la période de septembre 2021 à septembre 2022, à savoir + 6,23 % ;

Vu l'évolution de l'indice INSEE trimestriel du salaire mensuel brut de base de l'ensemble des salariés, sur la période du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021, à savoir + 1,71 % ;

DECIDE :

Article 1 : Les tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 sont fixés comme suit :

01 DROITS DE PLACE

A1 - MARCHÉ HEBDOMADAIRE	Associations landernéennes non commerciales dans le cadre de la promotion d'un événement sans opération de vente Abonnés (le mètre linéaire) Non abonnés (le mètre linéaire) Petits marchands (jusqu'à 2 m) <u>Alimentation électrique :</u> ~ installations frigorifiques ~ éclairages	ml / jour ml / jour jour marché marché	gratuit 0.85 € 1.00 € 2.05 € 3.65 € 1.25 €
A2 - PROFESSIONNELS	1) Il s'agit ici de toutes les catégories de professionnels, qu'ils soient commerçants ou non commerçants: services médicaux, formation...	ml/jour	1.70 €
AMBULANTS HORS ZONE DE MARCHÉ (dont fleurs Toussaint, sapins de Noël...)	2) Vente en camion poids lourds : outillage	forfait/jour	101.50 €
B - HORS MARCHÉ	Voitures publicitaires et exposit. de voitures Exposition commerciale permanente de véhicules	jour véhicule/mois véhicule/an	7.30 € 26.50 € 319.00 €
C - COMMERCANTS SEDENTAIRES	Déballage pour commerce sur domaine public le m2 ~ devant magasin ~ devant magasin Chevalet mobile (pannonceau publicitaire destiné à signaler un commerce) et oriflamme :	m ² / jour m ² / mois m ² / année 1 / mois 1 / trimestre 1 / année	0.65 € 10.00 € 71.50 € 17.50 € 44.00 € 132.50 €
D - BRADERIES ET MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES	Droits d'inscription Droits de place (Toussaint, vente de sapins Noël ...)	boutique ml / jour	27.00 € 3.50 €
E - FORAINS	Cirques, chapiteaux : ~ moins de 600 m ² ~ grands cirques de 600 à 1100 m ² ~ Supérieur à 1100 m ² "Petits spectacles" : théâtres ambulants ou métiers similaires Nettoyage : voir tarif horaire Fêtes foraines : ~ manèges et métiers de moins de 100 m ² le vendredi, samedi, dimanche et jours fériés les autres jours de la semaine ~ manèges et métiers à partir de 100 m ² le vendredi, samedi, dimanche et jours fériés les autres jours de la semaine ~ caravanes ou voitures d'habitation	jour jour Forfait / J jour m ² / jour m ² / jour m ² / jour m ² / jour véhicule / J	94.50 € 203.00 € 406.00 € 47.50 € 0.45 € 0.25 € 0.30 € 0.15 € 2.15 €

01 DROITS DE PLACE		UNITE	TARIFS 2023
F - AUTRES			
	Occupation permanente de l'espace public avec aménagement spécifique pour l'établissement d'une terrasse (après autorisation obligatoire préalable)		
	~ couverte	m ² / an	48.00 €
	~ plein air	m ² / an	24.00 €
	Terrasses de café : zone piétonne, quais et 4 pompes	m ² /mois	2.90 €
	Terrasses de café : autres secteurs	m ² /mois	2.60 €
	Terrasses de café en dehors des mois de juin, juillet et août	Gratuit	
	Distributeur automatique sur domaine public	année	61.00 €
	Occupation du DP par l'hôpital pour le laboratoire d'analyse et par les taxis professionnels.	année	173.00 €
	Occupation du domaine public par les banques : place de stationnement pour les transporteurs de fonds	année	973.00 €
	Occupation privative non commerciale du domaine public communal	m ² / an	24.50 €
H - MOUILLAGE DES BATEAUX			
	Corps morts ou amarrage sur quais la nuitée	nuitée	8.00 €
	Corps morts ou amarrage sur quais la semaine	semaine	36.00 €
	Bateaux de 8 m et plus en aval du pont Caernarfon	année	200.00 €
	Bateaux de moins de 8 m en aval du pont	année	120.00 €

02 TERRAINS D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE		UNITE	TARIFS 2023
TERRAIN D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	Aire d'accueil provisoire de Saint Ernel (droit de place, eau, électricité)	caravane/jour	5.75 €

04 AIRE DE SERVICES CAMPING-CARS		UNITE	
MILLE-CLUBS	Borne type Euro-Relais :		
Rue du Calvaire, près du camping	Eau	monnayeur	3.35 €
	Electricité	monnayeur	3.35 €
	Stationnement sur l'aire	nuitée	8.15 €
	Taxe de séjour de la Communauté d'Agglomération, tarif par nuitée et par camping-car (dont part départementale)		0.50 €

05 CIMETIERE	UNITE	TARIFS 2023
CIMETIERE		
Columbarium par emplacement pour 15 ans		874.00 €
Columbarium par emplacement pour 30 ans		1 250.00 €
Concessions - prix au m ² - 15 ans*	la place	73.00 €
Concessions - prix au m ² - 30 ans*	la place	183.00 €
Caveaux << d'occasion >>- 1 places		856.00 €
Caveaux << d'occasion >>- 2 places		1 255.00 €
Caveaux << d'occasion >>- 3 places		1 483.00 €
Caveaux << d'occasion >>- 4 places		1 826.00 €
Caveaux << d'occasion >>- 6 places		2 396.00 €
Caveaux << d'occasion >>- 9 places		2 853.00 €
* contacter le service du cimetière pour les emplacements (en moyenne 3,36 m ² pour une concession simple)		
TRAVAUX		
Creusement fosse simple profondeur		218.00 €
Creusement fosse double profondeur		272.00 €
Creusement fosse triple profondeur		326.00 €
Creusement fosse enfant de moins de 7 ans ou reliquaire		163.00 €
Forfait exhumation		70.50 €
Forfait inhumation en caveau		70.50 €
Forfait caveau provisoire / jour	jour	1.40 €
Urnes funéraires : insertion en caveau ou en pleine terre ou columbarium, dispersion ou récupération pour transfert - scellement	ouverture	35.50 €
Réduction de corps		71.00 €
Forfait inhumation dans une fosse		70.50 €
VACATIONS DE		
POLICE		
Fermeture de cercueil et pose de scellés pour un départ hors commune		25.00 €
Fermeture de cercueil et pose de scellés sur cercueil destiné à la crémation		25.00 €

06 LOCATION DE SALLES	
MILLE-CLUBS - Salle 1(87,39 m ²) Salle 2 (50,65 m ²) Salle 3 (43,33 m ²) Salle 4 (43,33 m ²)	TARIFS 2023
1) Tarif applicable aux professionnels et associations non landernéennes	
jusqu'à 2h	29,00 €
la demi-journée (4h)	53,00 €
la journée (8h)	81,00 €
2) Tarif applicable aux associations landernéennes ~ manifestations à titre payant	
la demi-journée (4h)	22,50 €
la journée (8h)	45,00 €
~ manifestations à titre non payant	gratuit
3) Tarif applicable aux manifestations à but humanitaire et aux manifestations organisées par des associations dont le but est de récolter des fonds en vue de venir en aide à des landernéens atteints de pathologies spécifiques	
la demi-journée (4h)	15,00 €
la journée (8h)	30,00 €

06 LOCATION DE SALLES	
SALLES ET TERRAINS DE SPORTS	TARIFS 2023
Tarif applicable aux associations non landernéennes A l'heure	28.00 €
Badge d'accès (remplacement du badge en cas de perte, l'unité)	13.00 €

06 LOCATION DE SALLES	
SALLE DU TOUROUS (55,01 m²)	TARIFS 2023
1) Tarif applicable aux associations non landernéennes, aux professionnels.	
jusqu'à 2h	29,00 €
la demi-journée (4h)	53,00 €
la journée (8h)	81,00 €
2) Tarif applicable aux associations landernéennes ~ Réunions	gratuit

06 LOCATION DE SALLES		TARIFS 2023			
A) HALLE DE ST ERNEL		sans chauffage		avec chauffage	
base		HT	TTC (20 %)	HT	TTC (20 %)
1) Tarif applicable aux manifestations à caractère commercial ou professionnel					
~ occupation entre 7h à 22h		93.33 €	112.00 €	115.83 €	139.00 €
~ occupation entre 22h à 7h		140.83 €	169.00 €	173.33 €	208.00 €
Montage et démontage					
~ occupation entre 7h à 22h		46.67 €	56.00 €	60.83 €	73.00 €
~ occupation entre 22h à 7h		70.42 €	84.50 €	86.67 €	104.00 €
2) Tarif applicable aux manifestations par des associations non landernéennes					
~ Assemblée générale et buffet		1 040.83 €	1 249.00 €	1 153.33 €	1 384.00 €
Durée n'excédant pas 15h consécutives, montage et démontage compris					
~ montage et démontage			76.50 €		
3) Tarif applicable aux manifestations organisées par des associations landernéennes					
~ loto, vide grenier, congrès, concert, fest-noz...					
Durée n'excédant pas 15h consécutives, montage et démontage compris		520.00 €	624.00 €	633.33 €	760.00 €
		32.50 €	39.00 €	- €	
4) Tarif applicable aux établissements scolaires landernéens (maternels et élémentaires, publics et privés), association de parents d'élèves, à raison d'une location par an et par groupe scolaire					
journée		211.67 €	254.00 €	256.67 €	308.00 €
B) ESPACE EXTERIEUR SAINT ERNEL		sans chauffage		avec chauffage	
base		HT	TTC (20 %)	HT	TTC (20 %)
Installation lourde (chapiteaux.....)					
~ Manifestations à caractère commercial ou professionnel et associations non landernéennes		338.33 €	406.00 €		
~ Associations landernéennes		191.67 €	230.00 €		
~ montage /démontage			115.00 €		

06 LOCATION DE SALLES

CENTRE CULTUREL LE FAMILY

I - SALLE DE SPECTACLE

Forfait de location 15 heures comprenant installation, répétition, manifestation et démontage le jour de la manifestation

1 / **Activité commerciale** (réduction de 40 % à partir de la 2ème location au cours de la saison culturelle)

1 217.00 €

Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h

609.00 €

2 / **Manifestations organisées par des associations non landernéennes**

730.00 €

Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h

487.00 €

3 / **Manifestations organisées par des associations de la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas et autres structures et services publics**

609.00 €

Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h

365.00 €

4 / **Manifestations organisées par des associations landernéennes et groupe scolaire landernéen du second degré** (mise à disposition gratuite pour une répétition générale d'une durée maximale de 4h dans la quinzaine précédant le spectacle selon la disponibilité de la salle)

365.00 €

Forfait de location- 6 heures - entre 8h et 20h

243.00 €

5 / **Conférences, spectacles jeune public (âge scolaire) se déroulant en journée**

243.00 €

6 / **Montage d'une manifestation , la veille 8 heures**

241.00 €

7 / **Montage d'une manifestation, la veille - 4 heures**

121.00 €

II - LOCATION EQUIPEMENT ET PRESTATION TECHNIQUES

1 / **Location du vidéo projecteur**

97.50 €

2 / **Location des équipements techniques avec le soutien* d'un régisseur de la salle (présence indispensable d'un technicien professionnel)**

365.00 €

**soutien du régisseur de la salle: accueil, aide au montage et au démontage et à la régie pendant la manifestation*

III - **MANIFESTATIONS A BUT HUMANITAIRE** et manifestations organisées par des associations dont le but est de récolter des fonds en vue de venir en aide à des landernéens atteints de pathologies spécifiques

219.00 €

IV - MISE A DISPOSITION DE VERRES REUTILISABLES

Redevance par verre non restitué

1.20 €

V - HALL D'EXPOSITION

Associations landernéennes

Réception

gratuit

VI- SALLE DE DANSE

1 / **Association landernéenne**

gratuit

2 / **Association non landernéenne ou activité commerciale**

- Journée - 8h

183.00 €

- Demi-journée - 4h

97.50 €

- Forfait 2 heures

49.00 €

- Tarif horaire

28.00 €

VII - MENAGE

Forfait 1 heure

46.00 €

VIII - **MANIFESTATION se déroulant sur plusieurs jours consécutifs avec la même configuration (salle et technique) :**

Réduction de 40 % (salle et technique) à partir de la deuxième journée

06 LOCATION DE SALLES	TARIFS 2023		
MAISON DE QUARTIER DE KERGREIS - Salles Ouessant (193,32 m²), Sein (32,55 m²), Molène (33,25 m²) et Batz (25,58 m²)			
1) Tarif applicable aux activités professionnelles, aux particuliers landernéens pour fête familiale.	<i>Base</i>		
<i>Salle Ouessant</i>	<i>tarif horaire</i>		21.50 €
	<i>jusqu'à 2h</i>		29.00 €
<i>Salle Sein, Molène</i>	<i>la demi-journée</i>		53.00 €
	<i>la journée</i>		81.00 €
2) Tarif applicable aux associations non landernéennes	<i>Base</i>		
<i>Salle Ouessant</i>	<i>journée</i>		215.00 €
<i>Salle Ouessant, Sein, Molène</i>	<i>jusqu'à 2h</i>		29.00 €
<i>~ Manifestations à titre payant - repas</i>	<i>la demi-journée</i>		53.00 €
<i>~ Forfait tarif réunions</i>	<i>la journée</i>		81.00 €
3) Tarif applicable aux associations landernéennes	<i>Base</i>	<i>sans chauffage</i>	<i>avec chauffage</i>
<i>Salle Ouessant</i>	<i>journée</i>	108.00 €	118.00 €
<i>~ Manifestations à titre payant - repas*</i>			
<i>Salle Sein, Molène</i>	<i>journée</i>	18.00 €	20.00 €
<i>~ Manifestations à titre payant - repas*</i>			
<i>* gratuité pour les APE des écoles publiques</i>			
<i>Manifestations à titre non payant : réunions, spectacles, conférences, ...</i>		gratuit	
4) Tarif applicable aux manifestations à but humanitaire et aux manifestations organisées par des associations dont le but est de récolter des fonds en vue de venir en aide à des landernéens atteints de pathologies spécifiques	<i>Base</i>	<i>sans chauffage</i>	<i>avec chauffage</i>
<i>Salle Ouessant</i>	<i>journée</i>	52.00 €	70.50 €
<i>~ Manifestations à titre payant - repas</i>			
<i>Salle Sein, Molène</i>	<i>journée</i>	11.00 €	12.00 €
<i>~ Manifestations à titre payant - repas</i>			

Pour les particuliers landernéens, un cautionnement de 100 € sera exigé par chèque

06 LOCATION DE SALLES	TARIFS 2023		
TOULL KOG - Grande salle (59 m²) - Petite salle (47 m²)			
1) Tarif applicable aux professionnels, aux associations non landernéennes, aux particuliers landernéens pour fête familiale.	<i>Base</i>		
<i>Grande salle</i>	<i>jusqu'à 2h</i>		29.00 €
<i>Petite salle</i>	<i>la demi-journée(4h)</i>		53.00 €
	<i>la journée(8h)</i>		81.00 €
2) Tarif applicable aux associations landernéennes	<i>Base</i>		
<i>~ Manifestations à titre payant</i>	<i>journée</i>		36.00 €
<i>~ Manifestations à titre non payant</i>			gratuit
3) Tarif applicable aux manifestations à but humanitaire et aux manifestations organisées par des associations dont le but est de récolter des fonds en vue de venir en aide à des landernéens atteints de pathologies spécifiques	<i>Base</i>		
<i>~ Manifestations à titre payant</i>	<i>journée</i>		21.50 €

Pour les particuliers landernéens, un cautionnement de 100 € sera exigé par chèque

06 LOCATION DE SALLES	TARIFS 2023	
PHILIPPE BOCLE		
1) Tarif applicable aux professionnels	<i>Base</i>	
	jusqu'à 2h	29.00 €
	la demi-journée	53.00 €
	la journée	81.00 €
2) Tarif applicable aux associations non landernéennes	<i>Base</i>	<i>sans chauffage</i> <i>avec chauffage</i>
~ Manifestations à titre payant	<i>journée</i>	141.00 € 154.00 €
~ Montage et démontage		70.50 € 77.00 €
~ Réunions		
jusqu'à 2h		29.00 €
la demi-journée (4h)		53.00 €
la journée (8h)		81.00 €
3) Tarif applicable aux associations landernéennes	<i>Base</i>	<i>sans chauffage</i> <i>avec chauffage</i>
~ Manifestations à titre payant	<i>journée</i>	70.50 € 77.00 €
~ Montage et démontage		35.00 € 38.50 €
~ Manifestations à titre non payant : réunions, spectacles, conférences, ...		gratuit
4) Tarif applicable aux manifestations à but humanitaire et aux manifestations organisées par des associations dont le but est de récolter des fonds en vue de venir en aide à des landernéens atteints de pathologies spécifiques	<i>Base</i>	<i>sans chauffage</i> <i>avec chauffage</i>
~ Manifestations à titre payant	<i>journée</i>	42.00 € 46.00 €
~ Montage et démontage		21.00 € 23.00 €

Pour les particuliers landernéens et les professionnels, un cautionnement de 100 € sera exigé par chèque

06 LOCATION DE SALLES	TARIFS 2023	
AMICALE KERANDEN		
1) Tarif applicable aux professionnels, associations non landernéennes et manifestations payantes organisées par des associations landernéennes		
	jusqu'à 2h	29.00 €
	la demi-journée (4h)	53.00 €
	la journée (8h)	81.00 €
2) Tarif applicable aux associations landernéennes		
~ Manifestations à titre non payant : réunions, spectacles, conférences...		gratuit

06 LOCATION DE SALLES	TARIFS 2023	
SALLE GLENMOR		
~ Réunions/répétitions : tarif à l'heure		7.50 €
~ Groupes amateurs: tarif à l'année		128.00 €

06 LOCATION DE SALLES		TARIFS 2023
SALLE CORNOUAILLE - SAL KERNE (31,23 m ²)		
1) Tarif applicable aux associations non landernéennes, aux professionnels.		
jusqu'à 2h		29.00 €
la demi-journée (4h)		53.00 €
la journée (8h)		81.00 €
2) Tarif applicable aux associations landernéennes		
~ Réunions		gratuit

06 LOCATION DE SALLES		TARIFS 2023
SALLE THEO LE BORGNE - SAL THEO LE BORGNE (61 m ²)		
1) Tarif applicable aux associations non landernéennes, aux professionnels.		
jusqu'à 2h		29.00 €
la demi-journée (4h)		53.00 €
la journée (8h)		81.00 €
2) Tarif applicable aux associations landernéennes		
~ Réunions		gratuit

07 RESTAURANTS SCOLAIRES		TARIFS 2023
Quotient Familial	Tranche 1: QF ≤ 350 €	1,00 €
	Tranche 2: 350 € < QF ≤ 450 €	1,70 €
	Tranche 3: 450 € < QF ≤ 550 €	2,25 €
	Tranche 4: 550 € < QF ≤ 650 €	2,95 €
	Tranche 5: 650 € < QF ≤ 750 €	3,40 €
	Tranche 6: 750 € < QF ≤ 1100 €	3,65 €
	Tranche 7: 1100 € < QF ≤ 1370 €	3,80 €
	Tranche 8: QF > 1370 €	4,00 €
	Non landerneéens	4,50 €
	Adultes	6,00 €
	Ecoles privées	3,45 €

REPAS DE REGIME FOURNIS PAR LES PARENTS		TARIFS 2023
Quotient Familial	Tranche 1: QF ≤ 350 €	0,55 €
	Tranche 2: 350 € < QF ≤ 450 €	0,55 €
	Tranche 3: 450 € < QF ≤ 550 €	0,55 €
	Tranche 4: 550 € < QF ≤ 650 €	0,55 €
	Tranche 5: 650 € < QF ≤ 750 €	0,55 €
	Tranche 6: 750 € < QF ≤ 1100 €	0,65 €
	Tranche 7: 1100 € < QF ≤ 1370 €	0,75 €
	Tranche 8: QF > 1370 €	0,90 €
	Non landerneéens	0,95 €

08 ACCUEIL PERISCOLAIRE

Accueil matin ou soir

Tranche 1: QF ≤ 350 €	1,95 €
Tranche 2: 350 € < QF ≤ 450 €	1,95 €
Tranche 3: 450 € < QF ≤ 550 €	1,95 €
Tranche 4: 550 € < QF ≤ 650 €	1,95 €
Tranche 5: 650 € < QF ≤ 750 €	1,95 €
Tranche 6: 750 € < QF ≤ 1100 €	2,15 €
Tranche 7: 1100 € < QF ≤ 1370 €	2,35 €
Tranche 8: QF > 1370 €	2,50 €
Non landerneéens	2,75 €

Accueil soir après APC**activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Tranche 1: QF ≤ 350 €	1,60 €
Tranche 2: 350 € < QF ≤ 450 €	1,60 €
Tranche 3: 450 € < QF ≤ 550 €	1,60 €
Tranche 4: 550 € < QF ≤ 650 €	1,60 €
Tranche 5: 650 € < QF ≤ 750 €	1,60 €
Tranche 6: 750 € < QF ≤ 1100 €	1,80 €
Tranche 7: 1100 € < QF ≤ 1370 €	1,95 €
Tranche 8: QF > 1370 €	2,10 €
Non landerneéens	2,25 €

Accueil matin et soir

Tranche 1: QF ≤ 350 €	2,75 €
Tranche 2: 350 € < QF ≤ 450 €	2,75 €
Tranche 3: 450 € < QF ≤ 550 €	2,75 €
Tranche 4: 550 € < QF ≤ 650 €	2,75 €
Tranche 5: 650 € < QF ≤ 750 €	2,75 €
Tranche 6: 750 € < QF ≤ 1100 €	3,00 €
Tranche 7: 1100 € < QF ≤ 1370 €	3,25 €
Tranche 8: QF > 1370 €	3,55 €
Non landerneéens	3,80 €

Accueil matin et soir après APC

Tranche 1: QF ≤ 350 €	2,40 €
Tranche 2: 350 € < QF ≤ 450 €	2,40 €
Tranche 3: 450 € < QF ≤ 550 €	2,40 €
Tranche 4: 550 € < QF ≤ 650 €	2,40 €
Tranche 5: 650 € < QF ≤ 750 €	2,40 €
Tranche 6: 750 € < QF ≤ 1100 €	2,70 €
Tranche 7: 1100 € < QF ≤ 1370 €	2,85 €
Tranche 8: QF > 1370 €	3,15 €
Non landerneéens	3,35 €

08 ACCUEIL PERISCOLAIRE

Accueil pré ou post repas

Tranche 1: QF ≤ 350 €	
Tranche 2: 350 € < QF ≤ 450 €	0,40 €
Tranche 3: 450 € < QF ≤ 550 €	0,40 €
Tranche 4: 550 € < QF ≤ 650 €	0,40 €
Tranche 5: 650 € < QF ≤ 750 €	0,40 €
Tranche 6: 750 € < QF ≤ 1100 €	0,50 €
Tranche 7: 1100 € < QF ≤ 1370 €	0,55 €
Tranche 8: QF > 1370 €	0,60 €
Non landernéens	0,65 €

Accueil pré et post repas ou surveillance en pique-nique en cas de grève

Tranche 1: QF ≤ 350 €	0,55 €
Tranche 2: 350 € < QF ≤ 450 €	0,55 €
Tranche 3: 450 € < QF ≤ 550 €	0,55 €
Tranche 4: 550 € < QF ≤ 650 €	0,55 €
Tranche 5: 650 € < QF ≤ 750 €	0,55 €
Tranche 6: 750 € < QF ≤ 1100 €	0,65 €
Tranche 7: 1100 € < QF ≤ 1370 €	0,75 €
Tranche 8: QF > 1370 €	0,85 €
Non landernéens	0,95 €

09 ECOLE DE MUSIQUE

POUR 2023-
2024

ECOLE DE MUSIQUE	Enfant	
	<i>Eveil musical</i>	
	<i>Formation Musicale</i>	
	~ Landerneau	
(QF = quotient familial)	tranche 1 : 0 < QF < 617,68 € / mois	89,00 €
	tranche 2 : 617,68 € < QF < 720,62 € / mois	108,00 €
	tranche 3 : 720,61 € < QF < 934,55 € / mois	128,00 €
	tranche 4 : 934,55 € < QF < 938,91 € / mois	147,00 €
	tranche 5 : QF > à 938,91 € / mois	150,00 €
	~ Hors Landerneau	210,00 €
	<i>Instrument (premier cycle : cours de 20 mn) :</i>	
	~ Landerneau (tarif B)	
	tranche 1 : 0 < QF < 608,31 € / mois	112,00 €
	tranche 1 : 0 < QF < 617,68 € / mois	137,00 €
	tranche 2 : 617,68 € < QF < 720,62 € / mois	161,00 €
	tranche 3 : 720,61 € < QF < 934,55 € / mois	186,00 €
	tranche 4 : 934,55 € < QF < 938,91 € / mois	211,00 €
	tranche 5 : QF > à 938,91 € / mois	387,00 €
	<i>Parcours global d'études 1er cycle</i>	
	~ Landerneau	
	tranche 1 : 0 < QF < 628,24 € / mois	201,00 €
	tranche 2 : 628,24 € < QF < 732,94 € / mois	246,00 €
	tranche 3 : 792,94 € < QF < 950,53 € / mois	289,00 €
	tranche 4 : 950,53 € < QF < 954,97 € / mois	333,00 €
	tranche 5 : QF > à 954,97 € / mois	370,00 €
	~ Hors Landerneau	588,00 €
	<i>Instrument (second et troisième cycles : cours de 30 mn) :</i>	
	tranche 1 : 0 < QF < 628,24 € / mois	
	tranche 2 : 628,24 € < QF < 732,94 € / mois	147,00 €
tranche 3 : 792,94 € < QF < 950,53 € / mois	179,00 €	
tranche 4 : 950,53 € < QF < 954,97 € / mois	211,00 €	
tranche 5 : QF > à 954,97 € / mois	243,00 €	
tranche 5 : QF > à 924,67 € / mois	275,00 €	
~ Hors Landerneau	520,00 €	
<i>Parcours global d'études 2nd cycle</i>		
~ Landerneau		
tranche 1 : 0 < QF < 628,24 € / mois	236,00 €	
tranche 2 : 628,24 € < QF < 732,94 € / mois	287,00 €	
tranche 3 : 792,94 € < QF < 950,53 € / mois	338,00 €	
tranche 4 : 950,53 € < QF < 954,97 € / mois	390,00 €	
tranche 5 : QF > à 954,97 € / mois	416,00 €	
~ Hors Landerneau	728,00 €	
<i>Atelier Bombarde et Percussions / Musique assistée par ordinateur</i>		
~ Landerneau		
<i>- jusqu'à 18 ans</i>		
tranche 1 : 0 < QF < 628,24 € / mois	122,00 €	
tranche 2 : 628,24 € < QF < 732,94 € / mois	142,00 €	
tranche 3 : 792,94 € < QF < 950,53 € / mois	162,00 €	
tranche 4 : 950,53 € < QF < 954,97 € / mois	183,00 €	
tranche 5 : QF > à 954,97 € / mois	223,00 €	
<i>- adulte</i>	297,00 €	
~ Hors Landerneau	329,00 €	

09 ECOLE DE MUSIQUE		2023-2024
ECOLE DE	Enfant	
Jeune 18-25 ans (réduction de 50 % à partir du troisième enfant inscrit d'une même famille)		
Formation Musicale :		
~ Landerneau		166,00 €
~ Hors Landerneau		229,00 €
Instrument :		
~ Landerneau		397,00 €
~ Hors Landerneau		581,00 €
Adulte :		
Formation Musicale et / ou Chœur		
~ Landerneau		150,00 €
~ Hors Landerneau		210,00 €
Instrument :		
~ Landerneau		540,00 €
~ Hors Landerneau		756,00 €
Chant choral (élèves non inscrits dans une autre discipline)		
~ Landerneau		50,00 €
~ Hors Landerneau		78,00 €
Pratiques collectives (élèves non inscrits dans une autre discipline)		
~ Landerneau		59,00 €
~ Hors Landerneau		93,00 €
Adhésion individuelle à une masterclass :		
~ Elève de l'école de musique de Landerneau/jour		12,00 €
~ Elève extérieur/jour		24,50 €
~ Elève de l'école de musique de Landerneau/demi-journée		8,80 €
~ Elève extérieur/demi-journée		11,00 €
Location d'instruments aux élèves de l'école		
~ Landerneau: revenus situés dans les tranches basses 1 et 2		gratuit
~ Landerneau		72,00 €
~ Hors Landerneau		144,00 €
Concerts		
~ Elèves de l'école de musique ou d'un masterclass		gratuit
~ Parent accompagnateur (1 par élève), 12-18 ans, demandeurs d'emploi		6,60 €
~ Plein tarif		11,50 €

Etant précisé que le paiement des droits de scolarité, à l'exception du chant choral et de l'orchestre junior, est fractionnable en quatre versements identiques (en octobre, février, avril et juin).

Quotient familial

Il est applicable aux seules familles landernéennes. L'appréciation des revenus pour l'année scolaire 2023-2024 se fera au vu de la dernière feuille d'imposition (revenus 2021) et de l'attestation de paiement des prestations familiales (hors allocation de logement).

En cas de changement de situation familiale intervenue en 2022, les revenus pris en compte seront ceux des trois derniers mois, allocations familiales comprises pour la même période

Pour le calcul du quotient familial, le nombre de parts est déterminé comme suit :

- ~ 2 parts pour le parent isolé ;
- ~ 1 part supplémentaire pour chaque enfant à charge (ou rattaché au foyer fiscal).
- ~ 1 part supplémentaire à partir du troisième enfant inscrit à l'école de musique.

Calcul du QF:

$$\frac{1/12^{\text{ème}} \text{ revenus 2021} + \text{CAF}}{\text{nombre de parts}}$$

10 LOCATION MATERIEL

LOCATION MATERIEL HORS TRANSPORT ET HORS MONTAGE - DEMONTAGE			
	<i>Associations landerneennes : gratuité des prestations pour les manifestations se déroulant sur Landerneau</i>		
	<i>Application des tarifs ci-après pour les manifestations se déroulant hors Landerneau</i>		
	<i>Etablissements scolaires: gratuité des locations d'urnes et isolements pour l'élection des délégués.</i>		
	<i>Etablissements scolaires primaires: gratuité du matériel avec priorité aux groupes scolaires publics</i>		
	Armoire de comptage 60 A	4 jours	92.50 €
	Armoire électrique 125 A	4 jours	179.00 €
	Banc	4 jours	2.75 €
	Barrières anti-véhicule bélier (module 2 ml)	4 jours	163.00 €
	Barrière métallique	4 jours	2.75 €
	Big parasol	4 jours	30.00 €
	Caisson	4 jours	178.00 €
	Chaise	4 jours	0.65 €
	Chalet	4 jours	178.00 €
	Chariot à chaises	4 jours	17.00 €
	Cloison de séparation haut 2 m x large 0,90 m	4 jours	5.50 €
	Coffret "prises" 32 A	4 jours	94.50 €
	Coffret "prises" 63 A	4 jours	103.00 €
	Coffret 16 A mono	4 jours	17.00 €
	Container	4 jours	6.50 €
	Dalle de moquette (2 m ²)	4 jours	4.00 €
	Défibrillateur	4 jours	116.00 €
	Diabie	4 jours	17.00 €
	Ecran 2x2	1 jour	17.00 €
	Ecran 4x3	1 jour	54.50 €
	Extincteur à CO2	4 jours	6.10 €
	Extincteur à eau	4 jours	6.10 €
	Friteuse électrique 380V 16A	4 jours	55.00 €
	Gouttière pour stand	4 jours	2.35 €
	Gueuse (> ou égale à 300 kg)	4 jours	108.00 €
	Gueuse (15 kg)	4 jours	2.45 €
	Gueuse (30 kg)	4 jours	3.10 €
	Gueuse (80 kg)	4 jours	5.70 €
	Mange debout	4 jours	2.75 €
	Mètre carré de podium	4 jours	4.20 €
	Mégaphone	4 jours	10.50 €
	Ordinateur portable*	1 jour	39.00 €
	"Héras"	4 jours	3.50 €
	Panneau d'exposition bois	4 jours	4.35 €
	Panneau d'exposition caddie	4 jours	5.00 €
	Panneau de signalisation	4 jours	5.00 €
	Paper board	4 jours	11.00 €

10 LOCATION MATERIEL

Passage de câbles (1 m)	4 jours	17.00 €
Pavillon	4 jours	8.80 €
Plantes vertes - jusqu'à 10	1 jour	69.00 €
Plot de Lubeck	4 jours	0.20 €
Plot à sangle	4 jours	17.00 €
Plot pour grilles "Héras"	4 jours	5.65 €
Podium 36 m²	4 jours	319.00 €
Praticable Samia 2m x 1m	4 jours	21.50 €
Projecteur 150 W	4 jours	23.00 €
Prolongateur électrique 25 m - 220 V	4 jours	12.00 €
Prolongateur électrique 25 m - 380 V	4 jours	47.50 €
Pupitre	4 jours	35.50 €
Rampe "handicapé"	4 jours	232.00 €
Réglette stand (néon)	4 jours	12.00 €
Sono portative	4 jours	175.00 €
Sono portative sport	4 jours	175.00 €
Stand 3 x 3 m	4 jours	73.50 €
Stand 5 x 5 m	4 jours	228.00 €
Stand 8 x 5 m	4 jours	217.00 €
Table 1,20 x 0,80 m	4 jours	1.75 €
Table 2,20 x 0,75 m	4 jours	2.75 €
Table 2,50 x 0,75 m	4 jours	2.75 €
Transpalette	1 jour	17.00 €
Tribune 15 places	4 jours	80.00 €
Urne électorale	4 jours	4.75 €
<i>Etablissements scolaires</i>		gratuit
Isoloir	4 jours	4.75 €
<i>Etablissements scolaires</i>		gratuit
Vidéo projecteur*	1 jour	99.00 €
Vitrine d'exposition	4 jours	14.00 €
Bois vrac enlevé sur chantier	corde	56.00 €
Bois vrac chargé sur chantier	corde	82.00 €
Bois vrac chargé livré sur Landerneau	corde	98.50 €
Remorque plateau	heure	16.00 €
Utilisation d'un véhicule par un service annexe ou une association (sous réserve d'une autorisation préalable), véhicule obligatoirement conduit par le personnel communal		
puissance fiscale : 03 CV ou moins	km	0.50 €
puissance fiscale : 04 CV	km	0.65 €
puissance fiscale : 05 CV	km	0.70 €
puissance fiscale : 06 CV	km	0.70 €
puissance fiscale : 07 CV	km	0.75 €
puissance fiscale : 08 CV	km	0.85 €
puissance fiscale : 09 CV	km	0.85 €
puissance fiscale : 10 CV	km	0.85 €
puissance fiscale : 11 CV	km	0.90 €
puissance fiscale : 12 CV	km	0.90 €
puissance fiscale : 13 CV et plus	km	1.00 €

10 LOCATION MATERIEL

	Aérogommeuse (sableuse) pour enlèvement tags)	heure	21.50 €
	Balayeuse	heure	87.00 €
	Bétonnière	heure	9.00 €
	Broyeur végétaux	heure	26.50 €
	Camion poids lourd (sans chauffeur)	heure	46.50 €
	Chariot élévateur	heure	28.00 €
	Compresseur	heure	12.50 €
	Désherbeuse mécanique type Kersten (sans chauffeur)	heure	15.00 €
	Fourgon (sans chauffeur)	heure	17.00 €
	Machine à peinture	jour	54.00 €
	Marteau piqueur	heure	2.00 €
	Microtracteur (sans chauffeur, < 50 CV)	heure	31.00 €
	Nacelle	heure	28.00 €
	Rotatvator-Vertidrain	heure	26.00 €
	Rouleau vibrant cylindre (sans chauffeur)	heure	10.50 €
	Séparateur de voirie	jour	0.70 €
	Tondeuse à gazon conduite en marchant (coupe de 90 cm à 120 cm)	heure	15.00 €
	Tondeuse auto portée (sans chauffeur, type Iseki, Kubota F3680)	heure	31.00 €
	Tracteur avec broyeur d'accotement (sans chauffeur)	heure	46.00 €
	Tracteur avec épareuse (sans chauffeur)	heure	46.50 €
	Tractopelle (sans chauffeur)	heure	46.50 €
	Véhicule léger (fourgonnette, véhicule de service technique, sans chauffeur)	heure	12.00 €
	* prêt possible uniquement dans le cadre de partenariat formalisé avec la ville		
TRANSPORT (aller simple)	Landerneau intra-muros forfait		42.50 €
	Hors Landerneau forfait		62.50 €
MONTAGE-DEMONTAGE	Montage podium	m ²	3.25 €
	Montage-démontage podium	m ²	4.90 €

11 PRESTATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS		UNITE	TARIFS 2023	
PRESTATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	Intervention agent catégorie A	heure	46.00 €	
	Intervention agent catégorie B	heure	36.50 €	
	Intervention agent catégorie C	heure	27.00 €	
	Réfection de chaussée ou trottoir à l'émulsion de bitume	m ²	24.50 €	
	Réfection de trottoir en enrobé	m ²	31.00 €	
	Création passage bateau sur une longueur d'emprise de 6 mètres linéaires, y compris réfection trottoir	forfait	916.00 €	
	Travaux réalisés en régie pour le compte d'un tier carent dans ses obligations vis-à-vis du domaine public	Intervention	heure	49.50 €
		Frais de dossier		18.50 €
ATTENTION	il faut ajouter le tarif de location des engins			

12 DROITS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

12 DROITS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC		
	TABLEAU 1	
Article 1	Partie fixe due pour chaque demande d'occupation du domaine public en sus des articles 2 à 7	7.70 €
Article 2 (# 1)	Droit d'établissement d'échafaudage par mètre carré (emprise au sol) et par jour	0.45 €
Article 3 (# 1)	Utilisation de grues, de camions nacelles, de monte-charge de couvreurs ou autres appareils de levage établis sur la voie publique ou se développant sur la voie publique par mètre carré (emprise au sol) et par jour	0.45 €
Article 4 (# 1)	Droit de stationnement d'une benne à gravats par mètre et par jour	0.45 €
Article 5 (# 1)	Dépôt de matériaux (sable, gravier, briques, etc.) ou de matériels (compresseur, madriers, échafaudage, démonté, etc.) par mètre carré et par jour	0.45 €
Article 6 (# 1)	Installation de palissade jointive en matériaux durables, régulièrement entretenue (# 2) par mètre carré d'emprise du domaine public et par jour	0.45 €
Article 7 (# 3)	Occupation du domaine public sans autorisation (permission de voirie) par mètre carré :	
	~ le premier jour	0.65 €
	~ le deuxième jour	1.40 €
	~ le troisième jour et chaque jour suivant	2.80 €
	NB : A cette pénalité s'ajoutent l'occupation proprement dite (articles 2 à 6) et la part fixe (article 1)	
Article 8	Supplément applicable lors de l'installation de panneaux de publicité sur les installations de chantier (forfait par mois)	5.15 €
	TABLEAU 2	
	Exemples :	
	1) Echafaudage 10 m x 1 m sur 30 jours = 0,32 x 10 x 30 = 96,00	
	2) Benne à gravats 10 m ² sur 30 jours = 0,32 x 10 x 30 = 96,00	
	Occupation DP par association d'aide sociale (déménagt par ex)	GRATUITE
	Location panneau de signalisation sur trépied par unité et par jour	5.15 €

(# 1) Les tarifs des articles 2 à 6 susvisés concernent les 30 premiers jours après permission de voirie ; au-delà du 30e jour et jusqu'au 59e jour, ces tarifs (articles 2 à 6) sont réduits de 35 % ; au-delà du 60e jour, ces tarifs sont réduits de 70 %. La durée de chaque chantier est déterminée par la permission de voirie obtenue préalablement au début du chantier. Si la durée réelle est différente de la durée prévue, une régularisation de tarif est appliquée au vu de la durée réelle.

(# 2) Entretien régulier : absence de graffitis et d'affichage sauvage, nettoyage régulier, absence de matériaux et matériels hors palissade.

(# 3) Toute occupation de la voie même pour une durée très limitée doit être déclarée. L'autorisation qui en résulte veille au respect des règles de sécurité des usagers habituels des voies publiques (piétons, cyclistes, automobilistes).

Exonération de la redevance pour : Les associations humanitaires ou caritatives et celles dont le but est d'organiser des manifestations en vue de récolter des fonds pour venir en aide à des personnes landerneennes atteintes de pathologies .

14 JARDINS FAMILIAUX		UNITE	TARIF
JARDINS FAMILIAUX Kergreis Champ de foire	<i>Gestion confiée par convention à l'association "Les jardins des 2 rives" Location annuelle</i>	m ²	0.35 €

15 FOURRIERE MUNICIPALE		TARIFS 2023
FOURRIERE MUNICIPALE	Frais de capture	69.00 €
<i>Gestion confiée par convention à l'association Refuge animalier du pays de Landerneau</i>	Frais de dossier	9.50 €

15 b URBANISME		TARIF FIXE EN 2019
Convention de concession de stationnement longue durée	Unité : place	3 940,00 €

Ce prix est indexé sur l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction. L'indice de base est 1664 (2^{ème} trimestre 2017) et l'indice de revalorisation est le dernier indice trimestriel connu à la date de mise en recouvrement

16 BRANCHEMENTS EAUX PLUVIALES		TARIFS 2023
BRANCHEMENT D'EAUX PLUVIALES (hors TVA 20%)	<u>N°1 mise en service d'un branchement d'eau pluviale hors lotissement longueur ≤ 15ml</u>	2 339.00 €
	<u>N°2 mise en service d'un branchement d'eau pluviale hors lotissement longueur ≤ 15ml avec pose en tranchée commune avec l'eau usée</u>	2 067.00 €
	<u>N°3 mise en service d'un branchement d'eau pluviale en lotissement</u>	800.00 €

19 MEDIATHEQUE PER-JAKEZ HELIAS

MEDIATHEQUE
PER-JAKEZ HELIAS

<p><i>(*) Pour les 18-25 ans, adultes et familles à faibles ressources, des aides peuvent être sollicitées au Centre communal d'action sociale (CCAS): elles sont calculées en fonction du quotient familial</i></p>	Landerneau , carte d'abonnement avec accès Internet :		
	~ enfant (moins de 18 ans)	an	gratuit
	~ étudiant, demandeur d'emploi	an	11,00 €
	~ adulte (*)	an	22,00 €
	Hors Landerneau , carte d'abonnement avec accès Internet :		
	~ enfant (moins de 18 ans)	an	11,00 €
	~ étudiant, demandeur d'emploi tarif	an	22,00 €
	~ adulte tarif	an	33,50 €
	Abonnement assistantes maternelles de Landerneau	an	gratuit
	Abonnement découverte 1 mois (non renouvelable)	1 mois	5,50 €
Nouvel habitant , carte d'abonnement gratuite dans le cadre de la cérémonie aux nouveaux habitants	an	gratuit	
Remplacement de la carte de lecteur en cas de perte		2,70 €	
PRET POUR LES GROUPES			
Classes :			
~ de Landerneau			gratuit
~ d'une commune extérieure :	classe		36,50 €
Autres structures municipales (signature d'une convention)			gratuit
Autres structures municipales extérieures	structure		37,00 €
Autres structures associatives et établissements scolaires (hors établissements scolaires du 1er degré de Landerneau) :			
~ Landerneau et hors Landerneau			112,00 €
Comités d'entreprises : 5% de réduction sur les abonnements individuels et familiaux, le lieu de résidence servant de base tarifaire- sur présentation d'une carte de CE			
SPECTACLES			
Spectacle -1er tarif			
Tarif unique			5,00 €
Petit Spectacle, conférence - 2ème tarif			
Tarif unique			3,00 €
VENTES DE LIVRES ET DE COMPACT DISQUES			
Revue	lot de 3		1,00 €
Livres, CD			
Livre de poche	lot de 2		1,00 €
Livre autre format, CD	unité		1,00 €
Forfait remplacement DVD perdu ou détérioré			26,50 €
VENTE DE SACS DE LA MEDIATHEQUE			
Sac offert avec l'abonnement	unité		gratuit

20 SERVICE DU PATRIMOINE HISTORIQUE	TARIFS 2023
CONFERENCE HISTORIQUE ET SPECTACLE	
Tarif plein adulte	5,50 €
Tarif réduit (scolaires, demandeur d'emploi, étudiant)	3,20 €
CATALOGUES	
EAncre	20,00 €
Marc Didou, "Vues, par hasard"	15,00 €

21 VISITES GUIDEES DE LANDERNEAU	TARIFS 2023
VISITES GUIDEES DE LANDERNEAU ET DES EXPOSITIONS HISTORIQUES	
Groupes (jusqu'à 19 personnes): ~ forfait	69,00 €
Groupes (20 personnes et plus) ~ forfait pour un groupe ~ forfait pour les scolaires et ALSH (établissements hors Landerneau)	103,00 € 39,00 €

22 COPIE D'UN DOCUMENT ADMINISTRATIF	UNITE	TARIFS 2023
SUPPORT PAPIER ~ 10 pages A4 noir et blanc ou 5 A4 couleur		2.10 €
~ 50 pages A4 noir et blanc ou 25 A4 couleur		10.50 €
~ 10 pages A3 noir et blanc ou 5 A couleur		4.30 €
~ format A0	page	2.30 €
~ format A0 couleur	page	5.30 €

22 Disque de stationnement	TARIFS 2023
Disque	1.10 €

Article 2 : Monsieur Le Directeur Général des Services de la Ville de LANDERNEAU et Le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

Communication en sera donnée au conseil municipal lors de sa séance la plus proche.

Fait à Landerneau, le 27/12/2022

Signé par : Patrick Leclerc
 Date : 29/12/2022
 Qualité : Président-Maire



*Les actes pris par les autorités communales sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur affichage en mairie ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement.
 Recours pour excès de pouvoir : toute personne physique ou morale se sentant lésée par la présente décision dispose d'un délai de deux mois à compter de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire pour demander au Tribunal administratif ou au représentant de l'Etat dans le département la mise en œuvre de la procédure.*